

DES ARBRES FRUITIERS POUR BLUFFY : le décor de demain est planté

« On ne plante jamais aujourd'hui un arbre pour soi mais demain pour les autres »

Forte de cette maxime Bluffy s'est inscrite dans l'opération du GRAND ANNECY « planter 250.000 arbres d'ici 2050 ».

Les membres de l'équipe municipale et ceux de BLUFFRUIT se sont réunis le 19 décembre dernier pour planter cinq arbres fruitiers offerts par le Grand Anancy (4 quatre cerisiers cœur de pigeon reverchon et summit et un amandier princesse) avec l'aide de RAPHAEL et LEOPOLD, jardiniers en herbe et patrons jardiniers d'un jour.



Les arbres ont été plantés en aval de la place centrale du hameau Le Bosson et à l'entrée du verger municipal.

D'autres arbres seront plantés prochainement le long de la route des Dents de Lanfon et à côté de l'église.

LES SAINTS DE BLUFFY :

Saint Pierre et Saint Paul, patrons de BLUFFY, ont retrouvé leur chemin et se sont à nouveau abrités dans le mur de soutènement de notre belle église et continueront ainsi à veiller Bluffy.



LES « MONSIEUR PROPRE » DE BLUFFY :

Opération tornade blanche dans les locaux techniques de BLUFFY.

Trois journées ont été consacrées au rangement du garage communal de BLUFFY. Une benne de 9 m³ a été nécessaire pour vider les locaux de nombreux encombrants emmagasinés depuis une vingtaine d'années !

Le garage GAUTHIER connaîtra le même sort dans les tous prochains jours.

Un grand MERCI à Gilbert PAULY, Gilles POSSOZ, Alain RICHARD et Sylvain STIHLE pour leur travail et dévouement.



LE SOUFFLE de BLUFFY :

BLUFFY s'est équipée d'une station de mesure de la qualité de l'air qui permet en temps réel de visualiser la qualité de notre air.

Celle-ci est à ce jour impactée par une circulation automobile grandissante et envahissante qui bouleverse le bien-être et remet en cause la qualité de vie de notre village.

La limitation de vitesse de sa traversée à 30 km/h a été une des premières mesures prises par votre nouvelle équipe municipale, destinée à lutter contre la pollution de l'air.

Nous vous communiquerons par courriel régulièrement les résultats de cette mesure dans l'attente de pouvoir vous connecter directement au moyen d'une application que vous pourrez télécharger.



BLUFFY LA GENEREUSE :



TEMPETE ALEX : SOUTIEN AUX COMMUNES TOUCHÉES !

Le conseil municipal de BLUFFY a souhaité répondre à l'appel aux dons formulé par l'Association des Maires de Haute-Savoie, à la suite de la catastrophe qui a touché de nombreuses communes des Alpes Maritimes, lors du passage de la tempête ALEX à l'automne dernier.

BLUFFY ne pouvait rester insensible et inactive. L'association des Maires des Alpes Maritimes a été chargée de collecter les dons, et de les répartir sur les communes extrêmement touchées par les intempéries. Le conseil municipal a ainsi apporté sa contribution, à l'image de nombreuses communes de notre département, par le versement d'un don de 1 000 euros (délibération du 16 décembre 2020).

ACTIVITES EXTRA- SCOLAIRES, GARDES DES PETITS BLUFFATYS : LA COMMUNE PARTICIPE !

Dans le cadre de la participation financière accordée par la commune de BLUFFY, pour les activités extra-scolaires et les frais de garde pour la petite enfance, ce sont 21 enfants qui ont bénéficié de cette aide, versée auprès de la structure d'accueil, dans le courant de l'année civile 2020.

Ainsi une somme de 2 496 euros a été consacrée à cette prise en charge. Rappelons que cette aide concerne les enfants domiciliés à BLUFFY :

- Agés de moins de trois ans et accueillis en garde dans une structure, ou par une assistante maternelle agréée,

- Agés de moins de 16 ans, et inscrits dans une activité sportive, artistique ou culturelle, ou pratiquant une activité périscolaire.

Plus de renseignements www.bluffy.fr

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le conseil municipal de BLUFFY a procédé à l'étude des demandes de subvention de fonctionnement, formulées par des associations de la commune, mais également d'associations développant leurs actions au niveau national (Ligue contre le cancer – comité départemental, AFM TELETHON, etc...). C'est ainsi une somme de 2 203€ a été accordée au titre de l'année 2020, dont BASKETS AUX PIEDS FOUNDATION, BLUFFRUIT et l'ACCA pour ne citer que nos associations Bluffatys.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET SON IMPACT SUR NOTRE ENVIRONNEMENT : QUELLE COLLECTE POUR BLUFFY ?

A l'invitation des élus, une réunion publique s'est tenue ce samedi 20 Mars 2020, ouverte aux Bluffatys, en présence de Madame Valérie LAURENT, Directrice du service de la valorisation des déchets, et Monsieur Christophe ROPHILLE Vice-Président, chargé de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire auprès du Grand Annecy, afin de comprendre et débattre sur les actions mises en place et à venir dans le cadre du traitement et de la valorisation des déchets.

Après avoir balayé les consignes de tri actuelles, permettant à ce jour un taux de valorisation de 43% des déchets (plastiques, papier et verre), Madame Valérie LAURENT a rappelé que l'objectif national était d'atteindre un taux de 65%. Cet objectif devrait être atteint grâce aux diverses actions mises en place :

- La sensibilisation des habitants de l'agglomération aux gestes de tri et prévention (et par des actions auprès des écoles, sur la tenue de stands et d'évènements et le déploiement d'ateliers Zéro déchet)
- L'implantation de points d'apport volontaire pour faciliter le tri,
- La mise à disposition de composteurs,
- L'expérimentation de broyage à domicile,
- La modernisation des déchèteries.



Parallèlement, sur le territoire de BLUFFY, nous disposons d'un point de tri complet, au niveau du hameau Le Bosson, et de deux points de tri du verre. Nous avons à proximité la déchèterie de MENTHON, ouverte chaque après-midi du lundi au samedi.

15% des foyers bluffatys sont équipés de composteurs délivrés par le Grand ANNECY (ce chiffre ne prend en compte les résidents qui ont leur propre composteur).

Les élus, accompagnés de GRAND ANNECY, souhaiteraient que BLUFFY puisse devenir « commune exemplaire » en matière de valorisation des déchets. Cet objectif est possible, grâce à une augmentation du nombre de points de tri, un équipement de 100% des foyers en composteurs, une collecte en « apport volontaire ».

En effet les modalités de collecte en porte-à-porte apportent aujourd'hui plus d'inconvénients que d'avantages : gestion des bacs, nuisances liées au camion de collecte, déplacement spécifique pour le tri. A l'issue de l'exposé de Madame Laurent, un débat s'est installé où les membres présents ont pu s'exprimer sur les avantages et inconvénients liés aux deux systèmes de collecte de déchets (apport volontaire ou la collecte porte à porte).

Nous reviendrons très prochainement vers vous dans le cadre d'un sondage express où vous pourrez donner votre avis.

PARTICIPEZ AUX GROUPES ACTION-PROJET... ET PRENEZ PART A LA GOUVERNANCE !

Comme annoncé dans notre newsletter de début d'année, quatre groupes actions-projets vous ont été proposés, permettant de mener à bien une réflexion particulière sur quatre thèmes : la mobilité, la gestion des déchets, l'éclairage public, et l'aménagement du lieu de vie du Béchet.

Il est encore temps de vous inscrire à un ou plusieurs groupes en nous adressant un courriel à l'adresse suivante : mairie@bluffy.fr ; ou en nous adressant un courrier à la mairie.

Vous pourrez ainsi prendre part à la réflexion, et la mise en œuvre de ces quatre projets, à nos côtés. La dynamique créée au sein de ces groupes permettra également le développement et le renforcement des liens intergénérationnels au sein de notre commune, mais également intercommunaux avec les communes de la rive Est du lac, et plus largement de l'agglomération du Grand ANNECY qui nous apportera son aide et son soutien.

A LA DISPOSITION DES BLUFFATYS ET DU SERVICE PUBLIC :

NOS AGENTS COMMUNAUX :

Notre équipe administrative se prépare au départ de Catherine CHAMOT en juillet prochain, et accueille d'ores et déjà Gilles de MARCILLAC, Céline DESJARDIN restant dans les effectifs, au poste d'accueil.

Catherine CHAMOT fera valoir en effet ses droits à de « grandes vacances », après 35 ans de services dans la Fonction Publique Territoriale, à la Mairie d'ANNECY, puis au CDG74 (en finances et ressources humaines), et quelques années en auto-entrepreneur. Elle termine sa carrière dans notre beau village, où elle a occupé le poste de DGS, pendant près de 5 ans !



Gilles de MARCILLAC a donc pris les fonctions de DGS, en collaboration avec Catherine, depuis le 22 mars 2021. Après plusieurs postes principalement occupés au Centre de Gestion 74, à RUMILLY et ETEAUX, particulièrement dans le domaine des Finances, Gilles de MARCILLAC nous arrive de la mairie de ST JEAN DE SIXT par voie de mutation.

NOTRE PRESTATAIRE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DE NOTRE VILLAGE :

Thibaud BARRACHIN, jeune auto-entrepreneur, intervient également depuis quelques jours sur notre commune. En charge principalement de la voirie et de l'entretien des espaces verts, Thibaut travaillera en étroite collaboration avec le maire et le DGS, une feuille de route hebdomadaire lui est confiée, afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de notre petite commune.



Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de Pâques, et un mois d'avril confiné dans les meilleures conditions possibles. Nous gardons l'espoir de pouvoir enfin nous rencontrer autour de certaines animations du « mai...le joli mai à BLUFFY », et d'un verre de l'amitié pour fêter tous ensemble le départ de Catherine CHAMOT, et sa nouvelle vie. La patience est l'art d'espérer....

Le maire,
Olivier TRIMBUR

« il faut prendre soin de se conduire en toute chose comme si ce qu'on fait devait être éternel »
Charles Ferdinand RAMUZ